m1

# Livret du tuteur de stage Encadrement Éducatif

## Master MEEF3 mention Encadrement Éducatif

## première année (m1)

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
de l'académie de Poitiers

Année universitaire 2025 - 2026

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Poitiers
Université de Poitiers 1431
La Rochelle Université
ACADÉMIE DE POITIERS Liberté Égalité Fraternité

# Table des matières

La lettre de mission du tuteur de stage ..... 4

Le rôle du tuteur de stage en m1 MEEF3 mention Encadrement Éducatif ..... 5

Le cadrage des Stages d'Observation et de Pratiques Accompagnées « SOPA » ..... 7

Le calendrier de suivi de l'étudiant stagiaire de m1 MEEF3 mention Encadrement Éducatif ..... 9
- Le calendrier de suivi ..... 10

Le compte-rendu du tuteur de stage m1 MEEF3 mention Encadrement Éducatif ..... 11
- La grille d'évaluation ..... 12
- La grille d'auto-positionnement du stagiaire ..... 13

Textes de référence ..... 19

# *La lettre de mission du tuteur de stage*

Depuis la rentrée 2022, les étudiants en formation à l'INSPÉ de l'académie de Poitiers, en première année (m1) de master MEEF3 mention premier degré, doivent effectuer un Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) d'une durée équivalente à six semaines, réparties sur une année scolaire.

Vous avez accepté d'être tuteur ou tutrice de stage d'un ou de deux de nos étudiant(s) de m1 et tenons à vous remercier vivement de votre engagement dans cette mission qui vous a été proposée par l'intermédiaire du corps d'inspection. Par votre action, complémentaire de celle du référent de stage exerçant au sein de et depuis l'INSPÉ, vous contribuez pleinement à la formation universitaire professionnalisante des futurs enseignants et futures enseignantes.

## Vos missions en tant que tuteur de Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA)

Votre rôle en tant que tuteur est multiple et se décline selon plusieurs axes fondamentaux :

- *Accueillir et intégrer l'étudiant dans l'établissement : lui présenter les équipes éducatives et pédagogiques, les locaux, les élèves et les règles de fonctionnement de l'établissement,*
- *Observer et analyser les pratiques : offrir des temps d'observation et d'échanges sur les pratiques éducatives, en mettant en avant les axes d'amélioration, possiblement permettre à l'étudiant de pratiquer ponctuellement, sous votre supervision,*
- *Accompagner la prise en main du service vie scolaire ; de son organisation, du travail avec l'équipe des AED, du suivi des élèves, de la collaboration avec les professeurs, du fonctionnement de l'établissement scolaire, ou encore du dialogue avec les parents*
- *Encourager la réflexion éducative : aider l'étudiant à analyser ses expériences, à comprendre les enjeux didactiques et à affiner ses choix pédagogiques,*
- *Assurer un suivi régulier : proposer des bilans intermédiaires et finaliser un retour constructif sur le parcours de stage.*

## Un partenariat essentiel pour une formation universitaire professionnalisante

Votre accompagnement ne se limite pas à un simple encadrement technique, mais engage également un dialogue régulier et bienveillant avec l'étudiant. Cette relation de tutorat contribue à construire sa posture professionnelle et à le préparer aux réalités du terrain, en phase avec le plan de formation mis en œuvre à l'INSPÉ.

Ainsi, la mission de proximité qui vous a été confiée est essentielle pour les étudiants et étudiantes en formation. Il s'agit d'étudiants qu'il sera nécessaire à la fois d'accompagner et de rassurer, mais aussi de guider et de réguler lorsque cela s'avérera nécessaire. L'INSPÉ de l'académie de Poitiers reste à votre écoute pour toute question ou besoin d'ajustement dans le suivi des étudiants. Nous espérons que ce guide contribue à clarifier votre rôle et répond au plus grand nombre de vos interrogations.

Votre engagement dans ce dispositif est précieux et participe à la formation des futurs enseignants et enseignantes de l'académie de Poitiers.

Denis Alamargot
Directeur de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers

Cécile Lalanne
Directrice adjointe - Assesseure à la pédagogie

# *Le rôle du tuteur de stage en m1 MEEF3 mention Encadrement Éducatif*

## *Stage d'Observation et de Pratiques Accompagnées « SOPA »*

Ce stage, d'une durée de 6 semaines, permet aux étudiants d'observer tout d'abord la pratique quotidienne d'un CPE puis de s'exercer à la prise en main progressive du service de la Vie Scolaire.

L'objectif général est de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il sera appelé à évoluer, de tous les aspects du métier, qu'il s'agisse de l'organisation d'un service Vie Scolaire, du travail avec l'équipe des AED, du suivi des élèves, de la collaboration avec les professeurs, du fonctionnement de l'établissement scolaire, ou encore du dialogue avec les parents. Ce stage aidera également l'étudiant à se préparer aux concours.

Il doit par conséquent être source de questionnement et d'ouverture, qualités requises de tout CPE soucieux d'évolution personnelle dans l'exercice de son métier.

La préparation puis l'exploitation du stage sont assurées par un formateur référent de l'INSPÉ.

## Les objectifs du stage pour l'étudiant stagiaire

L'observation permet de familiariser l'étudiant à la diversité des situations professionnelles et à la réalité du métier de CPE :

- *Découvrir la mission du CPE au sein d'un EPLE (ensemble des tâches du tuteur sur la semaine) : observation des situations professionnelles, de préparation et d'organisation d'une activité, le pilotage de la vie scolaire, la gestion collective et individuelle des élèves, le déroulement d'un entretien avec un élève, un parent, un enseignant, etc.,*
- *Rencontrer les membres de la Direction et l'équipe pédagogique et autres partenaires (infirmière, AS, PSY EN etc.),*
- *Construire des compétences professionnelles en lien avec le référentiel de 2013, notamment les compétences du CPE en tant que conseiller de la communauté éducative et animateur du parcours des élèves,*
- *Préparer les épreuves de concours qui prendront appui sur les situations éducatives vécues et/ou observées et sur la connaissance du système éducatif.*

## Vos missions en tant que tuteur de Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA)

L'étudiant est muni d'un carnet de bord. Le tuteur essaie d'aménager avec les étudiants des temps de retour sur l'observation de leurs pratiques. Il convient de ménager un temps spécifique pour ce temps d'échange et d'analyse.
Le tuteur doit mettre en place une pratique accompagnée progressive au cours des stages : de l'observation majoritaire lors de la première semaine de stage vers de la pratique accompagnée en 2ème période.

## Le lien avec la formation dispensée à l'INSPÉ

Un module spécifique d'accompagnement du stage a pour objectif de préparer les étudiants à l'observation, à la pratique accompagnée en amont du stage et à l'analyse des pratiques professionnelles.
La pratique accompagnée permet à l'étudiant de s'exercer à la prise en main du service Vie Scolaire, sur plusieurs heures et permet une première appropriation des compétences du référentiel de CPE.

# *Le cadrage des Stages d'Observation et de Pratiques Accompagnées « SOPA »*

# Le cadrage des Stages d'Observation et de Pratiques Accompagnées « SOPA »

L'activité du CPE - tutrice/tuteur porte sur quatre domaines :

## Accueil

Le tuteur accompagne le stagiaire dans sa découverte de l'établissement en lui faisant visiter les lieux et en facilitant les rencontres avec les membres de la communauté éducative. Il l'intègre au service de la Vie Scolaire et lui présente son environnement de travail, afin de l'aider à mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement et du système éducatif.

## Conseil

Il met à disposition de l'étudiant les différents documents utiles : règlement intérieur, projet de service, projet d'établissement, livret d'accompagnement des AED, compte-rendu des instances, contrat d'objectif, etc.

Il aide l'étudiant à se familiariser avec le projet de service : objectifs visés, progression sur l'année, contenus des activités, méthodes employées, relations avec les autres disciplines, etc.

Il l'incite à participer aux différentes instances, Comités et Commissions de l'établissement en tant qu'invité (CA ; CVC/CVL ; CESCE ; Commission éducative, de sécurité, conseil pédagogique, de discipline etc.).
Il l'aide à choisir et préparer des activités, dans le cadre du projet éducatif du tuteur (par exemple : formation des délégués, des ambassadeurs contre le harcèlement etc.).
Le tuteur accompagne le stagiaire en lui apportant des conseils pour améliorer sa communication (gestion de la voix, des interactions, etc.) et le guide dans la prise en main des situations professionnelles courantes auxquelles un CPE peut être confronté en EPLE.

## Observation et analyse de pratique

Le tuteur offre à l'étudiant la possibilité d'observer ses pratiques professionnelles et l'aide à en saisir le sens, notamment en identifiant les écarts entre la préparation et la mise en œuvre, ainsi qu'en prenant conscience de ses propres modes d'action. Lorsque l'étudiant prend en charge des activités, le tuteur l'accompagne dans l'analyse de sa pratique, en l'invitant à réfléchir sur ses choix et en le questionnant sur les contenus mobilisés.

## Évaluation

À l'issue de ce stage, l'étudiant sera évalué à l'INSPÉ par le formateur référent. Il devra décrire et développer ce qu'il aura retenu de ses observations, à travers quelques exemples précis.
Le tuteur participe à l'évaluation de l'étudiant en fournissant à l'INSPÉ une appréciation individualisée s'appuyant sur le référentiel de compétences professionnelles attendues de l'étudiant. Cette appréciation n'entre pas directement dans la notation mais sera portée à la connaissance de l'étudiant car elle a une visée formative. Elle est essentielle pour lui permettre de se situer et de progresser en vue de son prochain stage en master 2.

# *Le calendrier de suivi de l'étudiant stagiaire de m1 MEEF3 mention Encadrement Éducatif*

## Le calendrier de suivi

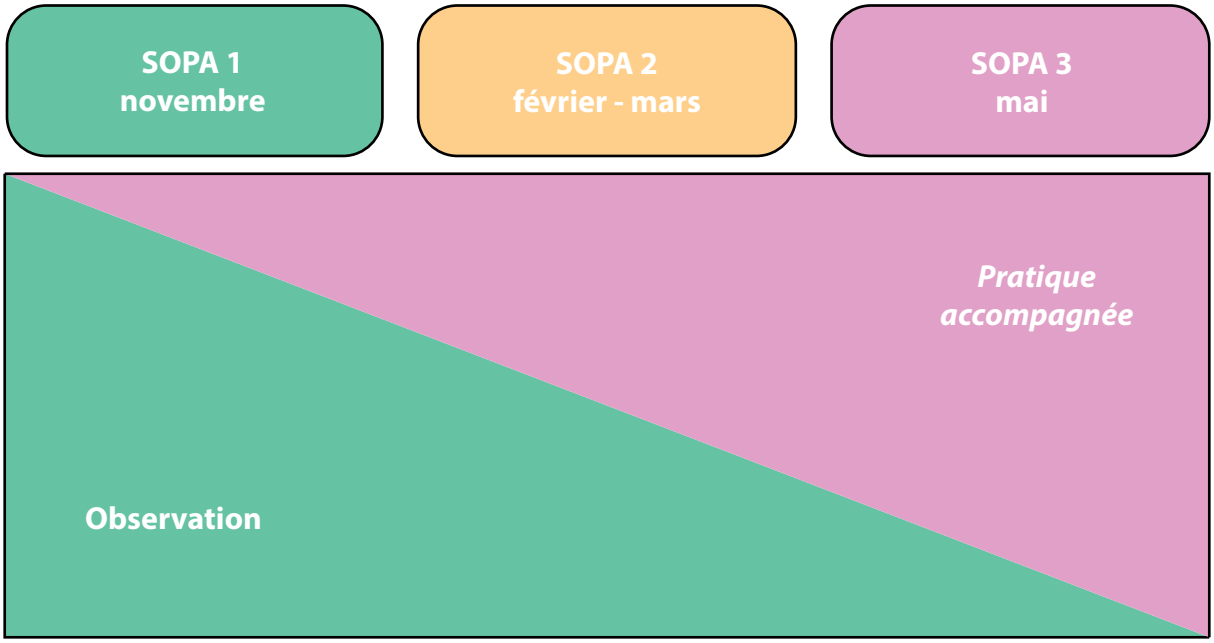


| Dates | Qui ? | Documents | Où adresser les documents ? |
|---|---|---|---|
| À la fin de la dernière période de stage | Tuteur de stage | Évaluation de stage | À envoyer par mail :<br>• à la responsable de parcours : christiane.revolon.lalange@univ-poitiers.fr |

# *Le compte-rendu du tuteur de stage m1 MEEF3 mention Encadrement Éducatif*

# La grille d'évaluation

**Nom, Prénom du stagiaire :**
**Nom et prénom de la tutrice/du tuteur :**

## 1 - Ponctualité – Assiduité :

## 2- Communication et engagement professionnel

Appréciation de la manière dont le stagiaire interagit avec les élèves, les équipes éducatives et les partenaires : clarté de l'expression, qualité de l'écoute, capacité à argumenter de façon construite.
Ceci inclut : l' implication personnelle dans les missions; la capacité à partager ses valeurs éducatives; la réceptivité aux conseils; sa volonté de progresser et de s'inscrire dans une démarche de professionnalisation; ses prises d'initiatives pertinentes et ajustées.

## 3- Posture professionnelle :

Qualité de la prise de parole - Attitude générale dans sa fonction éducative – Manière d'incarner les missions du CPE au quotidien - Posture éthique et respectueuse du cadre institutionnel.

## 4- Positionnement dans l'institution scolaire :

Appréciation de la compréhension et l'appropriation du rôle du CPE (fonction de coordination et de responsabilité de la vie scolaire; rôle de conseiller technique du chef d'établissement) - Connaissance des dispositifs d'aide et d'inclusion , des procédures; des différentes instances représentatives - Capacité à analyser des situations éducatives de manière réflexive).

## 5- Mise en autonomie :

Sur quelles missions ou actions le stagiaire a-t-il/elle été autonome ? Quelles compétences s'en dégagent ?

Exemples d'actions confiées en autonomie :
-
-
Compétences observées :
-
-

## 6- Axes de progrès à envisager en formation

Quels points le stagiaire gagnerait-il/elle à approfondir lors de la formation universitaire ?
Suggestions :

## 7. Appréciation générale et conclusion

Apport global du stage, évolution observée, potentiel du stagiaire à exercer le métier de CPE à terme.
Conclusion du tuteur/tutrice :

# 6. La grille d'auto-positionnement du stagiaire

## Descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier (DGESCO)

## Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

| Compétences à construire | Composantes de la compétence | Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence | | | | | | Observations |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Niveau 1 | Oui | Non | Niveau 2 | Oui | Non | |
| CC1. Faire partager les valeurs de la République | • Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations<br>• Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres | • Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel<br>• Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative | | | • Organise des débats argumentés et commence lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération<br>• Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées | | | |
| CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école | • Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens<br>• Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation | Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance | | | Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux de l'institution scolaire ; du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement | | | |
| CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage | • Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte<br>• Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche<br>• Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative | • S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves<br>• Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur raisonnement | | | Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer | | | |

| Compétences à construire | Composantes de la compétence | Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence | | | | | | Observations |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Niveau 1 | Oui | Non | Niveau 2 | Oui | Non | |
| CC4. Prendre en compte la diversité des élèves | • Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves<br>• Travailler avec les personnes ressource en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap<br>• Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles | • Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour proposer des réponses variées<br>• Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et prend appui sur les personnes ressources | | | • Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives<br>• Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées<br>• Contribue à la mise en œuvre de projets ou de dispositifs spécifiques s'intégrant dans un cadre institutionnel et répondant à la diversité des situations | | | |
| CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation | • Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif<br>• Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture<br>• Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives<br>• Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation | • Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages<br>• Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi<br>• Soutient l'ambition de tous les élèves par une pédagogie de l'encouragement | | | Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation | | | |

| Compétences à construire | Composantes de la compétence | Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence | | | | | | Observations |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Niveau 1 | Oui | Non | Niveau 2 | Oui | Non | |
| CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques | • Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés<br>• Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative<br>• Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle<br>• Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes<br>• Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance<br>• Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution<br>• Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage<br>• Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant élèves et familles | • Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi<br>• Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel<br>• Distingue l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée | | | • Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès<br>• Participe à sa mesure dans un projet éducatif à l'échelle de la classe, de l'école, de l'établissement<br>• Développe des méthodes de travail qui donnent de l'autonomie et propose des activités qui favorisent la prise de responsabilité<br>• Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations | | | |
| CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication | • Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle<br>• Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves | • S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte son interlocuteur<br>• Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif | | | • Utilise le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires<br>• Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse | | | |

| Compétences à construire | Composantes de la compétence | Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence | | | | | | Observations |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Niveau 1 | Oui | Non | Niveau 2 | Oui | Non | |
| CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier | • Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues<br>• Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves | Utilise une langue étrangère en tant que de besoin | | | • S'appuie sur les langues et les cultures pour développer la curiosité et l'ouverture aux autres<br>• S'intéresse aux programmes et aux projets européens et internationaux | | | |
| CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier | • Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs<br>• Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative<br>• Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet<br>• Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former | • Identifie et organise les ressources numériques nécessaires à l'exercice de son métier<br>• Aide l'élève à chercher, à sélectionner des informations sur internet<br>• Connaît et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former | | | • Exerce une veille documentaire<br>• Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances<br>• Initie les élèves à la pluralité des supports et des ressources<br>• Aide l'élève à structurer l'information recueillie Intègre à une activité une modalité de travail numérique qui améliore l'implication individuelle et collaborative des élèves dans leurs apprentissages<br>• Contribue aux travaux en équipe via des espaces numériques dans le cadre de sa formation ou de l'exercice de son métier | | | |

| Compétences à construire | Composantes de la compétence | Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence | | | | | | Observations |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Niveau 1 | Oui | Non | Niveau 2 | Oui | Non | |
| CC10. Coopérer au sein d'une équipe | • Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives<br>• Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation<br>• Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves | • Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe<br>• Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève<br>• En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités | | | • S'investit de façon constructive dans les différents collectifs<br>• S'implique avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève | | | |
| CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative | • Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation<br>• Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre<br>• Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs<br>• Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative | • Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement<br>• S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible | | | • S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou d'établissement | | | |
| CC12. Coopérer avec les parents d'élèves | • Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents<br>• Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel<br>• Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves | • Organise un dialogue bienveillant, avec les parents, fondé sur l'écoute réciproque<br>• Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité | | | • Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions | | | |

| Compétences à construire | Composantes de la compétence | Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence | | | | | | Observations |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Niveau 1 | Oui | Non | Niveau 2 | Oui | Non | |
| CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école | • Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement,<br>• les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires<br>• Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux<br>• Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement | • Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives | | | • Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires | | | |
| CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel | • Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques<br>• Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques<br>• Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action<br>• Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles | • Repère, dans l'observation de la pratique du tuteur de stage et les échanges avec les collègues, des éléments à expérimenter<br>• Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence | | | • Conduit une analyse de son activité, seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques<br>• S'engage à suivre une formation, à mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de l'école, de l'établissement | | | |

# Textes de référence

- Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013) ; BO n°30 du 25 juillet 2013

- Modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires (arrêté du 18 juin 2014)

# Livret du tuteur de stage Encadrement Éducatif

## Master MEEF3 mention Encadrement Éducatif

## première année (m1)

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
de l'académie de Poitiers

Année universitaire 2025 - 2026

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Poitiers
1431 Université de Poitiers
La Rochelle Université
ACADÉMIE DE POITIERS
Liberté
Égalité
Fraternité